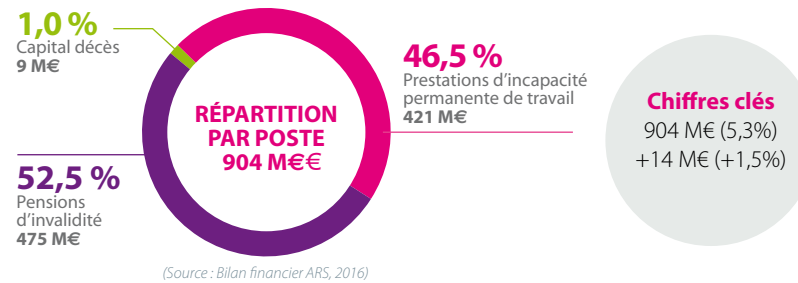


4 Autres prestations AT-MP, invalidité, décès hors ONDAM

AUTRES PRESTATIONS AT-MP, INVALIDITÉ, DÉCÈS	Montant 2016 en M€	Répartition	Variation régionale 2015 / 2016	Variation nationale 2015 / 2016
Total	905	100 %	1,5 %	1,1 %
Pensions d'invalidité	475	52,5 %	2,1 %	2,4 %
Capital décès	9	1,0 %	- 12,7 %	- 13,9 %
Prestations d'incapacité permanente de travail	421	46,5 %	1,3 %	- 0,2 %

(Source : Bilan financier ARS, 2016)



5 Autres dépenses sanitaires et médico-sociales

AUTRES DÉPENSES SANITAIRES ET MÉDICO-SOCIALES	Montant 2016 en M€	Répartition	Variation régionale 2015 / 2016	Variation nationale 2015 / 2016
Total	122	100 %	1,6 %	1,9 %
dont PAERPA	< 1	0,1 %	35,1 %	142,8 %
dont autres dépenses de santé ³	20	16,4 %	8,6 %	6,0 %
dont dépenses AME et soins urgents	39	32,1 %	2,8 %	4,0 %
dont dépenses (Etat) d'organisation des concours paramédicaux	< 1	0,1 %	0,0 %	-4,9 %
dont dépenses de personnel, de fonctionnement et d'investissement des ARS	63	51,3 %	- 1,2 %	- 1,5 %

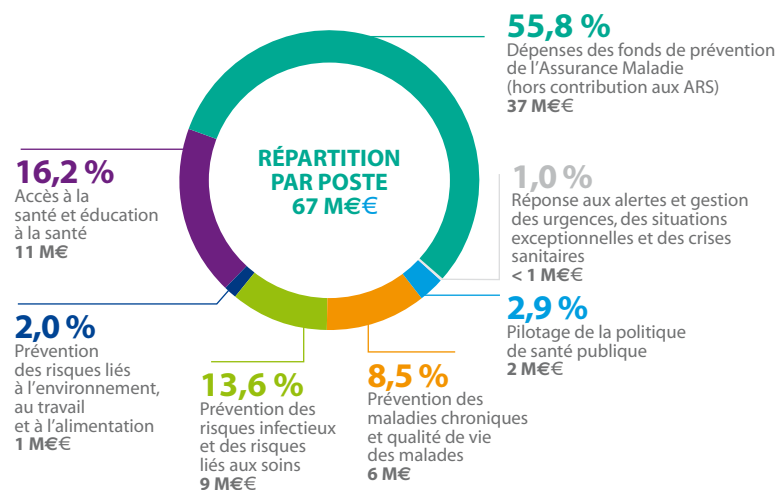
(Source : Bilan financier ARS, 2016)

³ Le poste « autres dépenses de santé » regroupe :
- Le remboursement des charges d'expertise médicale en cas d'accident de travail
- Les dépenses des caisses d'Assurance Maladie au titre du préjudice amiante - indemnisation pour faute inexcusable (art.40 LFSS 1999)
- Les dépenses de soins à l'étranger

Chiffres clés
122 M€ (0,7%)
2 M€ (1,6%)

6 Les dépenses de santé publique

Les dépenses de santé publique s'élèvent en 2016 à 67 millions d'euros, enregistrant une relative stabilité (+0,4%) par rapport à l'année 2015.



LES DÉPENSES DE SANTÉ EN RÉGION GRAND EST 2016
Les données de ce document sont issues de l'état financier 2015-2016 décliné pour la région Grand Est

Les dépenses de santé 2016

en région Grand Est



Édition 2017

www.grand-est.ars.sante.fr

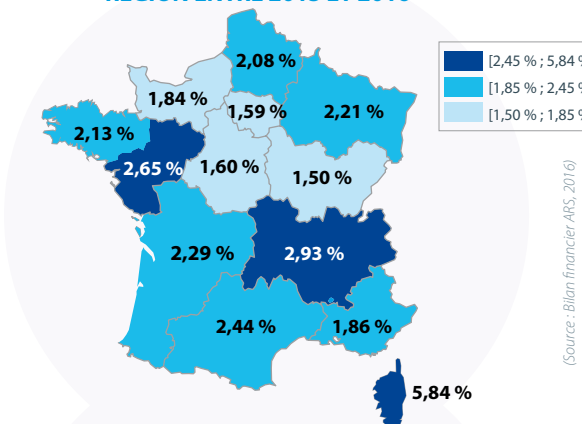
/// Les Agences Régionales de Santé (ARS) établissent, chaque année, un état financier pour le territoire de leur ressort. Il ne s'agit pas d'un état comptable mais d'un état statistique. Les montants sont à considérer en tenant compte des précautions méthodologiques différentes pour la construction de ces agrégats. Il retrace l'ensemble des charges de l'Etat, des régimes d'Assurance Maladie et de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) relatives à la politique de santé et aux services de soins et médico-sociaux.

TAUX D'ÉVOLUTION DE L'ONDAM

En 2016, le taux d'évolution de l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) était fixé à +1,75% dont :

Taux d'évolution des dépenses de soins de ville	+ 1,7 %
Taux d'évolution des dépenses hospitalières	+ 1,7 %
Taux d'évolution des dépenses médico-sociales	+ 1,9 %
Dont personnes âgées	+ 1,8 %
Dont personnes handicapées	+ 2,0 %
Taux d'évolution des dépenses relatives au Fonds d'Intervention Régional (FIR)	+ 1,0 %

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ PAR RÉGION ENTRE 2015 ET 2016



LES DÉPENSES EN RÉGION GRAND EST

17,1 MILLIARDS D'€

↑ Hausse 2015 / 2016
+ 2,21 % en région Grand Est
+ 2,15 % au niveau national

€ Poids des dépenses de la région Grand Est / National : **8,5 %**

👤 Part de la population de la région Grand Est / National : **8,7 %**¹

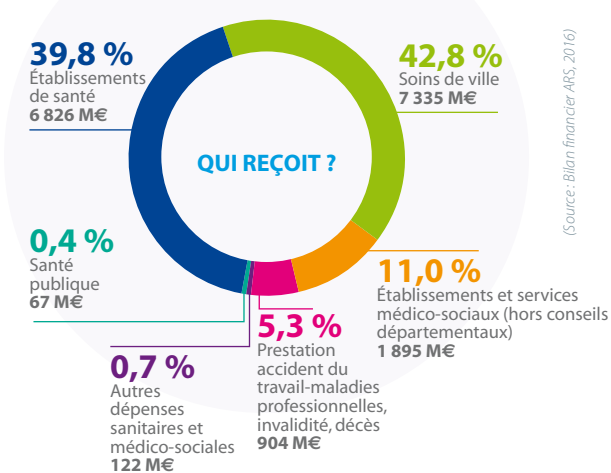
(Source : Bilan financier ARS, 2016)

AME Aide médicale d'Etat • AT Accident du Travail • CNSA Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie • CREAI Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité • EMS Établissements et services Médico-Sociaux • FIR Fonds d'Intervention Régional • FMESPP Fonds pour la Modernisation des Établissements de Santé Publics et Privés • GEM Groupe d'entraide Mutuelle • IJ Indemnités Journalières • MAIA Maisons pour l'Autonomie et l'Intégration des Malades Alzheimer • MIGAC Missions d'Intérêt Général et d'Aide à la Contractualisation • MP Maladies Professionnelles • ONDAM Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie • PA Personnes Âgées • PAERPA Personnes Âgées En Risque de Perte d'Autonomie • PH Personnes Handicapées

¹ INSEE 2015 (résultats provisoires arrêtés fin 2015)

LES DÉPENSES DE SANTÉ EN RÉGION GRAND EST 2016

Les données de ce document sont issues de l'état financier 2015-2016 décliné pour la région Grand Est



(Source : Bilan financier ARS, 2016)

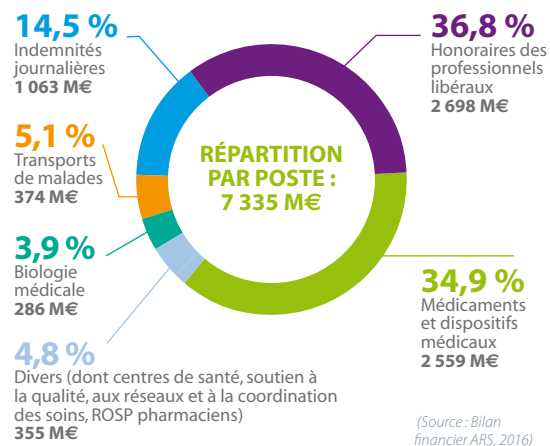
1 Dépenses de soins de ville

Chiffres clés
7 335 M€ (42,1%)
+ 244 M€ (+3,4%)

PRINCIPALES DÉPENSES DE SOINS DE VILLE PAYÉES PAR L'ASSURANCE MALADIE

	Montant 2016 en M€	Répartition	Variation régionale 2015 / 2016	Variation nationale 2015 / 2016
Total	7 335	100 %	3,4 %	2,7 %
Dont honoraires des professionnels libéraux	2 698	36,8 %	3,4 %	3,3 %
Dont médicaments et dispositifs médicaux	2 559	34,9 %	4,6 %	2,5 %
Dont indemnités journalières	1 063	14,5 %	3,2 %	3,1 %

(Source : Bilan financier ARS, 2016)



En 2016, les dépenses de soins de ville augmentent de 3,4% (+ 244M€) en région Grand Est, contre 2,7% au niveau national.

La progression des honoraires médicaux et paramédicaux est proche de celle de la France (+3,3%). Les dépenses de médicaments et dispositifs médicaux poursuivent leur progression par rapport à 2015 avec une augmentation de +4,6% alors que la progression nationale est de +2,5%. Le poste des indemnités journalières progresse de +3,2% à un rythme équivalent à celui de la France (3,1%).

Les dépenses en établissements de santé sont imputables pour 77,1% à la Médecine, la Chirurgie et l'Obstétrique (MCO).

Elles sont essentiellement financées par la Tarification à l'Activité (T2A) sauf pour certaines missions spécifiques (MIGAC et FIR). La psychiatrie (11,0% des dépenses), les Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) (9,7%) et les Soins de Longue Durée (SLD) (1,3%) sont financés par dotation annuelle de financement allouée par l'ARS.

En 2016, les dépenses affectées aux établissements de santé sont en progression de 84 millions d'euros, soit une augmentation de +1,2%. Cette évolution est liée à la hausse des dépenses au titre du FIR et du FMESPP (+30,0%), notamment les dépenses de modernisation des établissements de santé.



ZOOM SUR

(Source : Bilan financier ARS, 2016)

11,1 %
Activité de psychiatrie
749 M€

9,8 %
Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)
661 M€

1,3 %
Activité de Soins de Longue Durée (SLD)
90 M€

77,8 %
Médecine, Chirurgie et Obstétrique dont MIGAC, FMESPP et FIR
5 264 M€

ACTIVITÉS MCO / PSY SSR / SLD
6 764 M€

3 Versements aux établissements médico-sociaux

Les versements effectués aux structures, services ou établissements médico-sociaux regroupent le financement de l'Etat, de l'Assurance Maladie et de la CNSA.

VERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX (hors Conseils départementaux)

	Montant 2016 en M€	Répartition	Variation régionale 2015 / 2016	Variation nationale 2015 / 2016
Total	1 895	100 %	1,4 %	1,8 %
Versements aux établissements et services pour personnes âgées	812	42,9 %	0,9 %	1,5 %
Versements aux établissements et services pour personnes handicapées	872	46,0 %	1,5 %	1,6 %
Dotations de fonctionnement aux Établissements et Services d'Aide par le Travail	140	7,4 %	0,5 %	0,5 %
Divers ²	71	3,7 %	15,3 %	7,6 %

² Le poste « Divers » regroupe :

- La dotation aux établissements accueillant des personnes confrontées à des difficultés spécifiques
- Les dépenses des instituts de jeunes sourds et jeunes aveugles conventionnés
- La subvention aux Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM)
- Les versements MAIA et CREAI ; la formation à la prise en charge et à l'accompagnement des personnes âgées et handicapées et la modernisation.

Chiffres clés
1 895 M€ (11,1%)
+ 27 M€ (+1,4%)

2 Versements aux établissements de santé

Chiffres clés
6 826 M€ (39,8%)
+ 84 M€ (+1,2%)

VERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

	Montant 2016 en M€	Répartition	Variation régionale 2015 / 2016	Variation nationale 2014 / 2015
Total	6 826	100 %	1,2 %	1,8 %
Dépenses des établissements de santé	6 770	99,2 %	1,1 %	1,6 %
dont activité de Médecine, Chirurgie, Obstétrique (MCO) dont MIGAC ¹ et FIR ¹	5 264	77,1 %	1,6 %	2,1 %
dont Hospitalisation à Domicile (HAD)	64	0,9 %	15,7 %	6,4 %
dont activité de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR)	661	9,7 %	-0,7 %	-0,1 %
dont activité de Psychiatrie (PSY)	749	11,0%	-0,8 %	0,5 %
dont activité de Soins de Longue Durée (SLD)	90	1,3%	0,0 %	0,2 %
Dépenses réalisées au titre des fonds FMESPP* et FIR* pour la modernisation des établissements de santé et les mutualisations	56	0,8%	30 %	41,3 %

* Cf. lexique page 1

(Source : Bilan financier ARS, 2016)

